

Hendaye/Txingudi

Ils lorgnent sur l'assiette d'à côté

CONSEIL MUNICIPAL Le projet de restaurant d'entreprises, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, a été évoqué, mercredi soir

FABIEN JANS
f.jans@sudouest.fr

Dans l'économie sociale et solidaire (ESS), l'innovation n'a pas de limite, tant qu'elle respecte les valeurs de l'environnement et de l'humain pour son développement. Si tout est à inventer, rien n'empêche de jeter un œil chez le voisin, si les idées sont duplicables sur son territoire.

C'est l'objet du rapprochement acté entre Hendaye, le Comité de bassin d'emploi (CBE) du Seignanx et la coopérative d'activités et d'emploi Interstices.

Lequel fera, ces trois prochaines années, l'objet d'un conventionnement tripartite avec une participation financière de la Ville (10 000 euros par an pour chacune des structures), dont les termes ont été adoptés mercredi soir, lors du conseil municipal. Cet accord aura, notamment, pour conséquence l'ouverture d'une permanence physique d'Interstices, qui permettra d'accom-

pagner d'une expertise reconnue les porteurs de projets ayant pour cadre l'ESS.

Le vote de cette délibération a permis de poser sur la table le sujet de la création d'un restaurant interentreprises à Hendaye, à l'image du projet construit comme une entreprise d'insertion à Tarnos, le restaurant L'Éole.

Trouver les financements

Là pertinence de l'idée est visiblement partagée par les élus de majorité et d'opposition : « Ce restaurant sert des repas aux entreprises, au CCAS et assure le portage aux personnes âgées et aux écoles, explique Pascal Destruhaut. Chez nous, le lycée d'enseignement professionnel ne sert plus les repas, les cuisines de l'ancien Ehpad sont pour l'instant inutilisées. Pourquoi, en s'appuyant sur cette expérience, ne pas créer notre propre restaurant ? »

Les chiffres apportent de l'eau au moulin de l'adjoint à l'économie sociale et solidaire, Iker Elizalde, qui a



Le restaurant L'Éole, à Tarnos, emploie aujourd'hui 57 salariés. Hendaye souhaite s'en inspirer. PHOTO ARCHIVES ISABELLE LOUVIER / «SO»

POUR QUELS RÉSULTATS ?

Par cette convention, la mairie engage, sur trois ans, la somme de 60 000 euros. Devant l'investissement, l'élu d'opposition, Mikel Berra, regrette que dans les termes du contrat, Interstices ne soit, notamment, pas invité à présenter un bilan annuel de son action, afin de pouvoir mesurer son impact. « Depuis janvier, nous avons reçu 20 à 25 porteurs de pro-

jet, répond Iker Elizalde. Une partie est déjà suivie par Interstices. On espère que sur l'année, ce nombre sera plus important encore. Je rappelle qu'au travers du contrat d'appui au projet d'entreprise, Interstices permet aux créateurs de tester leur activité durant trois ans, en percevant un salaire. Si l'entreprise n'est pas viable, ils conservent ainsi leurs droits sociaux. »

souhaité lancer la réflexion autour de ce projet : « Ils ont commencé en 2004 avec neuf emplois, pour 900 repas par jour. Aujourd'hui, ils sont passés à 57 emplois, dont 14 en insertion, pour 5 000 à 6 000 repas. »

Visiblement vertueux, même s'il faudra trouver les financements qui permettront de voir aboutir ce qui n'est, pour l'instant, qu'un souhait,

le projet a également été évoqué en commission développement durable. Il fait, en effet, la part belle à la production locale, ce qui rajoute à sa dimension économique, sociale et environnementale : « Là aussi, le CBE du Seignanx a un temps d'avance, puisqu'ils ont créé une "légumerie" qui leur permet de se fournir localement, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres. »